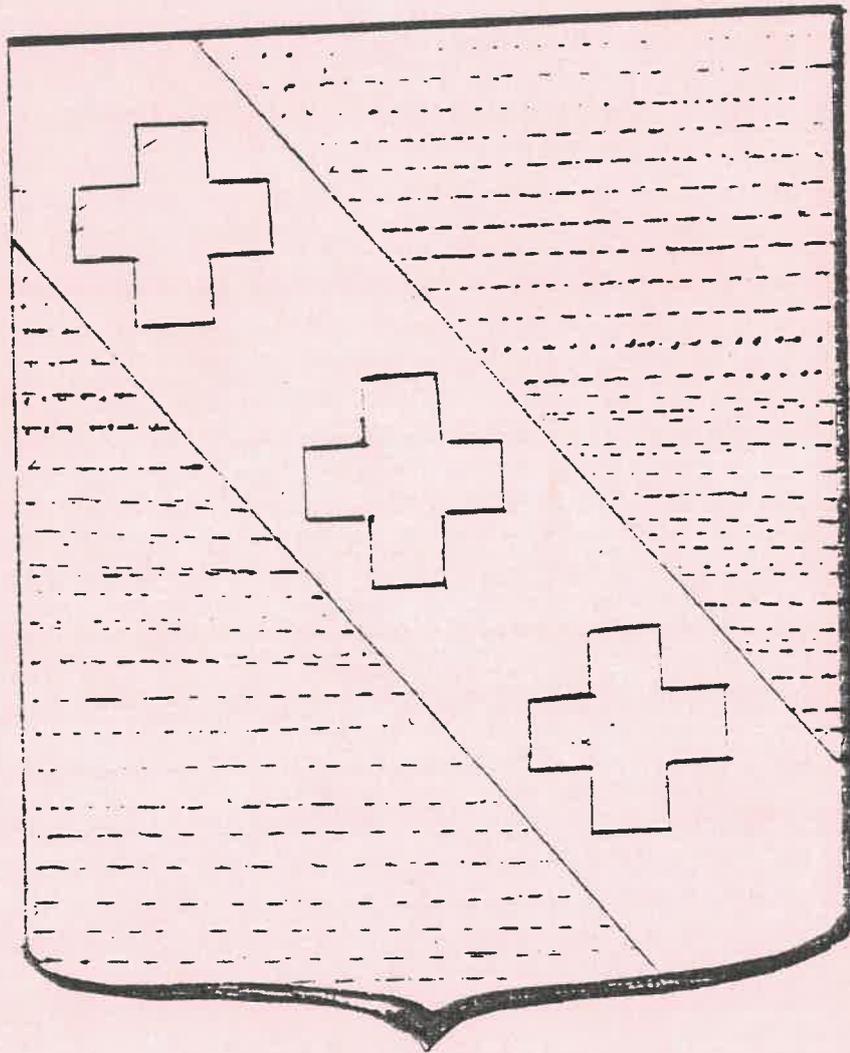


MAULDE

INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 1993.

Numero 26

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

L'équipe de rédaction du bulletin municipal est particulièrement heureuse de vous communiquer "ce numéro 26 de MAULD INFOS". Pourquoi? Tout simplement parce que plusieurs foyers s'étaient inquiétés du léger retard de parution de ce bulletin et que cette inquiétude témoigne à coup sûr de l'intérêt que la plupart des Mauldois manifestent à l'égard de leur Bulletin municipal. Ensuite, comme sous sommes parvenus au milieu de l'année, il m'apparaît intéressant de dresser un bilan des 7 mois écoulés. La rubrique "Au Conseil Municipal" que vous pourrez lire dans les pages suivantes vous informera avec ^{des} ~~de~~ détails des décisions et travaux du Conseil. Mais comme il appartient au Maire de préparer le Budget Primitif de la commune avec les membres de la commission des finances et de le soumettre ensuite à l'ensemble du conseil municipal, je voudrais, en quelques mots, ou plutôt en quelques chiffres, apporter quelques précisions quant à la politique budgétaire de la commune. Dans un précédent éditorial, je vous annonçais que l'assainissement restait la priorité des priorités dans nos préoccupations. Après la première tranche de travaux qui a permis d'assainir la Rue du Marais et une grande partie de la Grand' rue la Municipalité a dû contracter un emprunt de 300 000 F. destiné à couvrir la participation communale (20%) au financement de ces travaux dont le montant global s'élève à 1 500 000 F. (150 000 000 de centimes) L'assainissement de la seconde partie de la Grand' rue, programmé en toute dernière minute pour 1993 sera en fait réalisé en 1994. Le coût de cette 2^{ème} tranche de travaux s'élève à 800 000 F. HT (80 000 000 de centimes) dont 30 % cette fois incombent à la commune soit 240 000 F. qu'il nous faudra encore financer par un nouvel emprunt. Enfin, le département a programmé pour 1994 la réfection de la chaussée dite " de la Petite rue" depuis le Château d'Eau jusqu'à la Place. Financièrement, la commune de Maulde devra faire face aux travaux d'aménagement des trottoirs, le long des habitations des riverains. Le montant de ces travaux n'est pas encore connu mais nous devons les prévoir dans notre politique budgétaire. Et comme l'assainissement doit obligatoirement précéder la voirie, le S.T.A.N. a déjà prévu pour 1994, également, la 3^{ème} tranche de travaux depuis l'entrée du village jusqu'à la place, et qui s'élève à 1 300 000 F.H.T. dont 30 % incombent également à la commune!

Voilà pourquoi, chers amis, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité une augmentation de la pression fiscale en 1993, faisant ainsi progresser la T.H. de 12,08 à 12,37, le F.B. de 11,93 à 12,25, le F.N.B. de 42,51 à 43,56 et la T.P. de 12,91 à 13,23. Et il est fort probable, qu'en 1994 une nouvelle augmentation intervienne. Une augmentation des impôts dits "locaux", n'est jamais accueillie favorablement par les contribuables, nous le savons parfaitement, Mais dites moi lequel d'entre nous désire voir encore longtemps la Petite rue dans un état aussi lamentable, avec les caniveaux défoncés pleins d'eau ou pleins de glace, selon la saison? Et la perspective n'est guère plus encourageante dans la grand' rue!

Dans nos maisons, nous sommes tous appelés, un jour ou l'autre, à effectuer des travaux d'entretien ou autres et nous savons que le prix des matériaux, comme les tarifs de la main d'oeuvre d'ailleurs n'enregistrent jamais de baisse! Les travaux publics, d'assainissement et de voirie suivent malheureusement cette règle. C'est à ce prix que les habitants de toutes les communes rurales doivent payer l'amélioration de leur confort de leur environnement et de leur cadre de vie.

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 FEVRIER 1993
=====

1 Intercommunalité

Reception du projet de statuts de la Communauté de Communes de Mortagne
Désignation de MM Legrain et Morlighem comme délégués titulaires et de
M Beury comme délégué suppléant.

2 Modification du P.O.S

Elle concerne :

- l'ouverture à l'urbanisation des terrains situés Route de St Amand entre les habitations de MM Lebourg et Caby, sur une profondeur de 50 mètres.
- classement en zone UDa des parcelles 906, 907, 908, 909, 910 et 911 situées Rue de Choques, autour de la ferme de Mme Ville, en vue de la création d'une ferme-auberge.
- classement en zone NDC des terrains situés entre le Décours et la voie ferrée pour création éventuelle d'étangs.

3 Assainissement

Acceptation d'une tranche de 1600m de fossés agricoles à relever et à curer.

Travaux de busage prévus chez M Demory après le 08 mars par P Cardon.

4 Signalisation

Etude faite par le Parc Naturel. Panneaux à poser autour de la Place.
Signalisation gratuite.

5 Voierie

Projet de réfection de l'entrée de la Commune (Rue du Pont) : 93 millions de centimes seraient débloqués.

M Larcanché, Vice-Président du Conseil Général chargé des voiries, s'est engagé à refaire le CD 169 et les trottoirs en 1994 à condition que le S.I.A.N s'engage à faire l'assainissement sur la même portion de la Petite Rue.

6 Questions diverses

- Projet de pose d'un volet roulant à la porte de la Mairie accepté.
- courrier du SIDEN proposant aux Municipalités de les informer d'éventuelles coupures d'eau pouvant intervenir chez des personnes ayant des difficultés de paiement. Cela donnerait un délai de 5 jours supplémentaires à l'abonné et permet aux Municipalités de décider d'une aide ou non.
- subvention de 300 Frs au Lycée Horticole de Raismes (lycée fréquenté par un élève mauldois).
- demande de remise de prix aux Ets Leseultre pour l'installation d'un colombarium.
- la Sté Techni TP cherche des terrains de dépôt pour les travaux d'approfondissement de l'Escaut.
Possibilité de combler le Décours (accord de la D.D.A).
- une demande sera faite aux P.T.T pour obtenir une ligne ne permettant que les appels d'urgence (Pompiers,...) à la Cantine.

REUNION DU 08 AVRIL 1993
=====

1 Budget Primitif

Vote des 4 taxes : pour 1993,

- la taxe d'habitation passe de 12,08 à 12,35
- la taxe 'foncier bâti' passe de 11,93 à 12,23
- la taxe 'foncier non bâti' passe de 42,51 à 43,57
- la taxe professionnelle passe de 12,91 à 13,23

5 9 65 63 9 31

MAULDE

Département de la Commune

BP 19 93

Code INSEE

MAULDE

Département de la Commune

BP 1993

5 9 65 63 9 31

MAULDE

Département de la Commune

BP 1993

5 9 65 63 9 31

MAULDE

Département de la Commune

BP 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT — vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Pour exercice précédent	Rapport des restes à mandater ou des titres restant à émettre	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses de fonctionnement	2 612 948		2155991	
60	Dépenses et fournitures	200 900		181400	
61	Frais de personnel	716 600		739540	Vote
62	Impôts et taxes	6 800		6600	
63	Travaux et services extérieurs	470 000		410000	Confirme
64	Participations et contingents	550 400		462000	44
65	Allocations - subventions	40 000		38000	
66	Frais de gestion générale	118 237		110000	Propositions
67	Frais financiers	90 099		98137	
68	Dotations aux amortissements	195 000			
69	Charges exceptionnelles				de
82	Charges antérieures	224 912		110314	de
83	Excédent de fonctionnement capitalisé dont : prélèvements sur recettes de fonction. dont : dotations aux provisions				de
	Recettes de fonctionnement	2 612 948		2155991	
70	Produits de l'exploitation	176 600		202600	
71	Produits domaniaux	60 400		58400	
72	Produits financiers	138 000		88000	
73	Recouvrements - subventions	779 039		797560	
74	Dotations versées par l'Etat	71 400		75400	
75	Impôts indirects				
76	Impôts directs autres que contributions	791 472		934011	
77	Contributions directes				
78	Travaux d'équipement en régie et autres	596 037			
79	Produits exceptionnels				
82	Produits antérieurs				
	Déficit de fonctionnement de clôture				
	Excédent de fonctionnement de clôture				

SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Reports	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses d'investissement		492 314	
06	Déficit d'investissement reporté			
13	Frais extraordinaires			
16	Remboursement d'emprunts		52 144	Vote
18	Regl. dettes à long ou moyen terme sans receipt de fonds		50 000	Confirme
21	Acquisition de biens meubles et immeubles		378 170	
23	Travaux de bâtiment et de génie civil			
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			444
26	Acquisition de titres et valeurs			de
27	Dépôts et cautionnements versés		12 000	Propositions
265	— STAN SIDEN			
29	Dépenses imprévues			de
	Recettes d'investissement		492 314	
06	Excédent d'investissement reporté			
10	Subventions d'équipement, dons et legs			
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement		110 314	
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires			
14	Participations à des travaux d'équipement		21 000	
145	— AMENDE DE POLICE		55 000	
146	— I.V.A.		6 000	
147	— I.V.E.		300 000	
16	Produits des emprunts			
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements récupérés			
	Déficit d'investissement de clôture			
	Excédent d'investissement de clôture			

Le Budget primitif est voté à l'unanimité des membres du Conseil présents.

L'augmentation de la fiscalité directe a été motivée par

- la nécessité d'emprunter une somme de 300.000 Frs représentant la part communale (20 %) de la première tranche d'assainissement dans la Grand'Rue et la Rue du Marais (cout total : 1 500 000 Frs
- la poursuite des travaux d'assainissement dans la Grand'Rue (2ème tranche) et la Petite Rue.

D'autres emprunts devront être souscrits pour faire face à ces dépenses d'assainissement (d'autant que la part communale passe de 20 à 30 % au 01.01.93) et aux travaux de voirie (bordures, caniveaux, trottoirs) qui incomberont à la Commune lorsque le Département entreprendra les travaux de rénovation et d'aménagement de la Petite Rue.

2 Voirie

La subvention pour travaux de voirie accordée au titre de la Dotation Globale d'Equipement - 2ème part (28906 Frs) sera affecté à la pose de caniveaux Rue de Choque où bas-côtés non stabilisés et ornières présentent des risques pour les usagers et les riverains.

3 Questions diverses

Ducasse : subvention de 1000 Frs pour le manège d'autos tamponnantes
Mauld'Joie versera également 1000 Frs.

Subvention exceptionnelle de 1000 Frs à l'Association des Donneurs d Sang pour l'organisation du 20 ème anniversaire de cette association

A l'EDF : projet de rénovation du transformateur situé dans la cour la Mairie; modernisation des lignes Rue du Marais et Grand Rue : les frais d'installation des nouveaux supports et des lignes sont pour EDF, la Commune prenant à sa charge le prix des cables soit 7000 Frs

REUNION DU 21 MAI 1993

1 Salle de Sport du Collège Fernig de Mortagne

Délibération autorisant le Président du SIVOM à entamer les démarches auprès du Conseil Général afin d'obtenir la subvention de 2 700 000 F pour la construction de cette salle.

Délibération autorisant le Président du SIVOM à souscrire un emprunt de 1 000 000 F pour couvrir les frais supplémentaires (branchements, accès, fondations spéciales,..) non couverts par la subvention du Conseil Général. Cet emprunt sera souscrit par les 5 communes du secteur scolaire. Le remboursement de cet emprunt sera déterminé pour chaque commune en rapport avec le nombre d'élèves et le potentiel fiscal.

Pour Maulde, les remboursements annuels seraient de

- 6122 F pour un 1er emprunt de 500 000 F remboursable en 2 ans
- 8730 F 2ème " 500 000 F " 15 ans

Le conseil décide par 8 voix pour et 1 contre de souscrire l'emprunt.

2 Travaux

Rue de Choque : l'entreprise TPS réalisera les travaux décidés lors de la réunion du 08 avril; Coût : 81 572 F TTC. Début des travaux fin ju

Batiments communaux :

- réfection du plafond du grand couloir de l'Ecole primaire
- renforcement de l'éclairage des sales de classe de l'Ecole primaire par l'entreprise Guyot par l'installation de 4 appareils par classe; coût : 8704 F TTC
- des panneaux de basket, réalisés par les employés communaux, seront bientôt installés au plateau d'évolution et plus tard un filet arrêtant les balles de tennis (le long du jardin de

- le Conseil autorise M le Maire à contacter le Bureau d'Etudes DECN de Raismes pour un projet de rénovation du bâtiment abritant la cantine Rue de la Passe Fosse.
- courrier du SIAN avertissant la Municipalité que les travaux d'assainissement de la 2ème tranche de la Grand Rue seraient repris au budget supplémentaire du SIAN en septembre 1993. Montant des travaux : 800 000 F HT dont 30 % à la charge de la Commune.

3 Centre de Loisirs 1993

Reconduction des tarifs 1992 : 100 F pour 1 enfant inscrit
 90 F par enfant si 2 inscriptions dans la même famille
 80 F " " 3 "

160 F pour les enfants extérieurs à Maulde (ne possédant pas de famille résidant à Maulde).

Le Centre fonctionnera du 8 au 31 juillet, pour les enfants de 5 à 12 ans.
 Les moniteurs et le(la) directeur percevront un salaire de 2300 F.

4 Questions diverses

- modification du POS (voir réunion du 17.02.93) en cours. Nomination d'un commissaire enquêteur.
- médaille de la Famille nombreuse : les demandes n'ont pu être honorées en 1993 car parvenues trop tard en Sous-Préfecture. Le Conseil se propose d'envoyer à chaque mère de famille ayant déposé une telle demande une lettre l'informant que sa demande a été enregistrée et qu'elle sera décorée en 1994. Les mères de famille de 4 enfants et plus seront également informées de cette possibilité.

REUNION DU 01 JUILLET 1993

1 Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 1992 sont approuvés tous les deux.

2 Questions diverses

+ Assainissement:

- 2ème tranche Grand'Rue : début 1994; travaux inscrits au Budget supplémentaire du S.I.A.N en septembre 1993.

Coût : 800.000 F Hors Taxes dont

- . 400.000 F pour le Département (Agence de l'Eau)
- . 160.000 F pour le S.I.A.N
- . 240.000 F pour la Commune

- Travaux dans la Petite Rue : normalement en 1994 si le Département refait la chaussée entre le Château d'Eau et la Place.

Coût : 1.300.000 F Hors taxes dont

- . 650.000 F pour le Département (Agence de l'Eau)
- . 260.000 F pour le S.I.A.N
- . 390.000 F pour la Commune

+ Télécopieur : la Mairie accepte l'équipement d'un télécopieur proposé par le Conseil Général du Nord

+ La zone dénommée "Parc d'Activités Scarpe Escaut" (située globalement aux anciens Ets Escoyez et 'Zinguerie') a été entièrement réhabilitée en 1989 par les communes propriétaires (Château, Thun, Maigne). Cette zone devait tout d'abord être une Zone à Industrialiser en Priorité. Au fil du temps ce classement a été revu à plusieurs reprises, toujours à la baisse. Aujourd'hui elle est pratiquement éliminée de la carte économique du Valenciennais.

SECTION DE FONCTIONNEMENT — vue d'ensemble

Chiffres	Libellés	Credits ouverts ou recettes prévues	Mandats émis ou titres émis	Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées à réaliser
	Dépenses de fonctionnement	2612948	2406180	69
60	Dernières et fournitures	200900	178342	102
61	Frais de personnel	716600	682977	20
62	Impôts et taxes	6800	4856	00
63	Travaux et services extérieurs	170000	357113	339
64	Participations et contingents	550400	546664	54
65	Allocations - subventions	40000	34553	00
66	Frais de gestion générale	118237	93365	54
67	Frais financiers	90099	88397	1
68	Dotations aux amortissements	195000	195000	1
69	Charges exceptionnelles			
82	Charges antérieures	224912	224912	00
83	Excédent de fonctionnement capitalisé			
	dont : prélèvements sur recettes de fonction			
	dont : dotations aux provisions			
	Recettes de fonctionnement	2612948	2886793	73
70	Produits de l'exploitation	176600	52664	40
71	Produits domaniaux	60400	70084	69
72	Produits financiers	138000	274156	00
73	Recouvrements - subventions	719039	779039	1
74	Dotations versées par l'Etat	71400	93568	3
75	Impôts indirects			
76	Impôts directs autres que contributions			
77	Contributions directes	791472	1071243	76
78	Travaux d'équipement en régie et autres	596037	596037	
79	Produits exceptionnels			
82	Produits antérieurs			
	Déficit de fonctionnement de clôture			
	Excédent de fonctionnement de clôture			

Excédent d'investissement de clôture

SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
	Dépenses d'investissement	8722974	2895695	425930
08	Déficit d'investissement reporté			
13	Frais extraordinaires			
16	Remboursement d'emprunts	50165	42762	88
18	Règl. dettes à long ou moyen terme sans receipt de fonds			
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	117286	60302	60
23	Travaux de bâtiment et de génie civil	703668	28488	30
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
26	Acquisition de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements versés			
28	Dépenses imprévues			
	Recettes d'investissement	878988	849880	90
06	Excédent d'investissement reporté	260684		
10	Subventions d'équipement, dons et legs	10700		
1055				
115	Prélèvements sur recettes de fonctionnement			
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires	224912		
14	Participations à des travaux d'équipement	195000		
142	AVM			
143	Autres dépenses			
1433	T-FE			
15	Produits des emprunts			
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements recouvrés			
	Déficit d'investissement de clôture			
	Excédent d'investissement de clôture			

Les délégués des Communes propriétaires des sols et Ceux des Communes de Flines et Maulde, du même bassin d'emploi, demandent donc à leurs collègues de l'Association pour le Développement du Valenciennois de se prononcer, par solidarité, en faveur de la réinscription de cette zone en "zone de rang d'Arrondissement" avec maîtrise d'ouvrage assurée par le Syndicat mixte (Etablissement Public de Coopération intercommunale d'Arrondissement).

+ Courrier de l'Association Mandataire du Secteur Rural Scarpe Esca relatif aux prestations de garde à domicile.

La CRAM est en cessation de paiement à fin mai 1993 pour la prestation de garde à domicile. Toute prestation est donc arrêtée à compter du 1er juin 1993 sauf si les bénéficiaires acceptent (et peuvent) payer le tarif plein de 51,00 F.

Le quota des heures d'aide-ménagères CRAM strictement limité ne permet pas de reprendre dans le cadre du Service aide-ménagères les 40 personnes qui bénéficiaient dans le secteur de la prestation garde à domicile.

SPORTS ET LOISIRS

Nous voulons tout d'abord, et encore une fois, remercier les généreux donateurs pour l'accueil qu'ils nous ont réservé lors de notre passage ainsi que les Mauldoises et les Mauldois pour leur participation à l'achat du programme de la course; ce qui a permis de donner des primes importantes à chaque passage sur la ligne.

Cette course du 27 juin a encore tenu toutes ses promesses avec plus de 70 participants qui se dépensèrent sans compter sur le traditionnel circuit qui compte une côte suffisamment longue pour faire la décision quand, au fil des tours, les jambes commencent à se faire lourdes.

Toutes les primes furent âprement disputées, ce qui donna tout le charme à cette course où se mirent en évidence quelques juniors et coureurs locaux et également un certain Bernard SAYES, le vainqueur de cette épreuve qui bénéficie d'une expérience et d'une endurance dignes de sa Médaille d'Argent aux Championnats de France Vétérans.

La remise des Coupes, des primes et le tirage au sort du V.T.T ont eu lieu ensuite à la Salle Polyvalente puis un vin d'honneur mit fin à cette magnifique journée sportive. Rendez-vous a été donné aux coureurs, parents, spectateurs pour la Course du 26 septembre que nous espérons aussi séduisante.

Nous nous devons également de remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'élaboration de cette journée et aux signaleurs qui pendant plus de 3 heures sont restés à leur poste pour assurer la sécurité des coureurs.

Pour terminer, et cela sous réserve, nous envisageons d'organiser pour la fin de saison, un CYCLO-CROSS, dont le montage technique est en cours.

Le Bureau de SPORTS ET LOISIRS ainsi que tous les sociétaires vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes vacances.

Le CLASSEMENT : SAYEZ (EC Wattignies) les 110 Km en 2 H 37'29",
2 TACZANOWSKI (EC WALLERS) à 11", 3 PRUVOT (Technica sports)
4 BASILIEN (EC Raismes P.F.B) 5 HAIDON (VC Solesmes) 6 DEVOUGE (Feignies)
7 CAPELLE (VC ST AMAND) 8 MARTINEZ (USVA) 9 CHOTEAU (USVA) 10 MASSART (Maubeuge)
11 PENSERINI (Hirson) 12 COLLET (Fourmies) 13 DHOTE (ST AMAND) 14 SLAWINSKI (Douai)
15 CARLIER U.S.V.A 16 LAURIA (Raismes) 17 RAQUET (Raismes) 18 Louvon (Raismes)
19 ALBERTINI (Beuvrages) 20 MUSIALIK (USAVA) etc..

MAULD'JOIE

La DUCASSE de juin est déjà lointaine maintenant. Nous garderons en souvenir la virtuosité et la grâce des gymnastes de Bruille, les prestations remarquables de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie de Lecelles lors de leurs concerts, l'animation sur la Place avec notamment le manège des autos tamponantes.
Merci à toutes celles et à tous ceux qui sont venus participer ou assister à ces manifestations.

* * * * *

Le Comité MAULD'JOIE vous donne dès maintenant rendez-vous le DIMANCHE 17 OCTOBRE à 16 heures à l'Eglise St Pierre. Il vous sera proposé ce jour là un CONCERT DE GALA rassemblant l'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique et une pianiste de grand talent.

* * * * *

Le CINEMA a maintenant ses fidèles habitués qui ont pu voir dernièrement :

La Belle et la Bête
Sister Act
Bodyguard
Les Visiteurs
Le Livre de la Jungle

Ces séances de cinéma sont assurées par CINEPROMO, organisme travaillant en liaison avec le Conseil Général.

Celui-ci vous propose pour 25 Frs (adultes) et 15 Frs des films récents à domicile ou presque.

La part des recettes de ces différentes séances revenant à Mauld'Joie permet de payer le film proposé aux Ecoles en fin d'année scolaire.

Les dates des prochaines séances sont :

jeudi 23 septembre à 20 heures
jeudi 28 octobre à 20 heures
jeudi 18 novembre à 20 heures
jeudi 30 décembre à 14 heures

* * * * *

AMICALE DES DONNEURS DE SANG MORTAGNE FLINES MAULDE

L'Amicale des donneurs de Sang a fêté son 20^{ème} anniversaire le 20 JUIN dernier en la salle des fêtes de Mortagne. Son Président, M. BOUTELLIER rappela les bons résultats obtenus au cours des années écoulées. Mr. San Agostino responsable des collectes au C.R.T.S. de Lille se déclara satisfait des résultats des collectes. A noter la présence de Mr Alain BOCQUET, député, qui dans son discours marqua son attachement à la transfusion sanguine. On procéda ensuite à la remise des médailles et diplômes. Un défilé regroupa, la musique, les sapeurs pompiers les Amicales voisines qui se dirigea vers le monument aux Morts et le cimetière, pour un dépôt de gerbes sur la tombe des anciens Présidents, MM BONNET et OLIVIER. Avant le vin d'honneur Mr DELLACHERIE, Maire de Mortagne exprime son attachement à la cause du don du sang ainsi qu'à L'Amicale de Mortagne Flines Maulde. Le résultat de la journée du 4 juillet à Maulde, 56 Dons dont 2 premier don. mais seulement 9 mauldois parmi les 56. Nous espérons qu'ils seront plus nombreux à la prochaine journée qui aura lieu le 26 SEPTEMBRE 1993 A MORTAGNE DU NORD

LES ACTIVITES DE L'AMICALE LAIQUE

Après une saison bien remplie,

-Fête de Noël, Repas familial des écoles et du tennis de table, Parcours du coeur, Fleurs de la Fêtes des Mères, excellents résultats de la section de tennis de table, Fête des Ecoles et distribution des prix et sans oublier le service de ramassage du verre, la participation financière aux sorties scolaires éducatrices (Animavia, Festival de chansons à Ronchin), le financement du voyage à Paris et la mise à disposition de l'école d'une employée en Contrat Emploi Solidarité qui sera renouvelé pour la prochaine année scolaire ,

-le Comité s'est mis en vacances comme tout à chacun, en se donnant rendez-vous en septembre, et surtout en espérant rencontrer davantage de personnes dévouées et bénévoles pour faire vivre toutes ces activités souvent en péril faute de bras nouveaux !

Vous avez pu il y a quelque temps remarquer une certaine accumulation de verre autour de la benne revêtant un aspect inesthétique certain, sans parler de la sécurité .La raison en était que nous avons eu un problème de calendrier avec la société chargée de ramasser le verre d'une part mais également à cause de la baisse du nombre de volontaires qui veulent bien effectuer ce service lucratif pour l'association donc pour les enfants , d'autre part .

La Fête des Ecoles a été cette année encore un gros succès, le beau temps étant aussi de la partie.

Enfin le voyage à Paris a permis aux élèves partis en 6 ième cette année et privés de voyage l'an dernier à cause de la grève des transporteurs, de participer avec leurs camarades plus jeunes à cette sortie scolaire éducative et d'en ramener de bons souvenirs, même si le retour fut un peu plus tardif que prévu.

A tous rendez vous donc en septembre .

AU CENTRE DE LOISIRS CET ETE

Le Centre Municipal de Loisirs (c'est le nouveau nom des Centres Aérés) fonctionnait cette année encore les après-midi de juillet à l'école Marcel Dhot de la rue du Mortier.

Après une baisse d'effectif l'an dernier la fréquentation est remontée cette année à 36 petits mauldois âgés de 5 à 12 ans. Nous avons en effet avec l'accord de la Jeunesse et des Sports, ainsi que celui des Services de la Protection maternelle et infantile de Saint Amand les Eaux dont dépend notre commune décidé d'accueillir les enfants à partir de 5 ans au lieu de 6.

Les plus grands de 12 à 14 ans pouvaient fréquenter le Centre de Mortagne mieux équipé pour les jeunes de cet âge et qui fonctionne toute la journée . 6 Mauldois étaient inscrits cette année .

La session de juillet 93 était dirigée par Mme Marie Angèle Stiévenard d'Hasnon qui connaît bien les enfants puisque en plus de posséder le B.A.F.A et le Diplôme d'Educatrice de Jeunes Enfants, elle est maman de 3 garçons et Conseillère d'Education en collège .

Elle était entourée de 3 animateurs compétents Sylvie LECOMPTE de Saint-Amand titulaire du B.A.F.A , Samuel GOBERT et Stéphanie STIEVENARD animateurs stagiaires , eux mêmes aidés de 3 aides animateurs bénévoles mauldois Delphine ALTRUY, Sabrina BISIAUX et Grégory MARTHE .

Cette année encore les enfants ont pu pratiquer les activités manuelles et de plein air, fréquenter la piscine de Saint Amand, chanter et manger autour d'un feu de camp, participer à la retraite aux flambeaux du 13 juillet et passer une journée aux Parcs de loisirs des "Près du Hem " à Armentières .

Le temps n'aura malheureusement pas permis de pratiquer le camping, ce n'est que partie remise à l'an prochain .

Le mois s'est clôturé par la désormais traditionnelle après-midi récréative sous forme de kermesse cette année et chacun s'est donné rendez vous en juillet prochain .

CLUB A.R.L.M

Au 18 juillet 1993 le Club comptait 72 adhérents dont 49 Mauldois

Activités 1993

Quatre voyages ont été prévus :

- + le 28 février à Liévin pour les Ballets du Bolchoï
- + le 29 avril à Cambrai avec un repas dansant et un spectacle
- + le 19 juin à Bergues et les Monts des Flandres

Un cinquième voyage sera peut être programmé.

Trois repas à la Salle Polyvalente : le 06 mars et à venir les 10 octobre et 18 décembre.

Chaque mois les anniversaires sont fêtés.

Une délégation du Club rend visite lors des expositions-ventes des Clubs voisins (Flines, Mortagne, Hergnies, Chateau l'Abbaye, Thun, Nivelles, Lecelles, Rosult, Rumegies) ainsi qu'aux manifestations organisées par les sociétés locales.

Le 18 juillet 1993 à la Salle Polyvalente a eu lieu notre Exposition-vente qui a connu un très bon résultat vu la conjoncture actuelle, puisque nous sommes restés sur les chiffres de l'année dernière (voir le Trésorier si vous voulez les chiffres).

80% des membres du Club étaient présents lors de cette fête, ainsi que Monsieur le Maire, qui aura pu constater que notre Club avait beaucoup d'amis à Maulde et aux environs.

* * * * *

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les candidats ont été nombreux cette année à participer au Concours des Maisons , Fermes et Commerces fleuris.

Le travail du Jury n'a donc pas été facile, tant les habitants mettent de coeur et de talent pour décorer leurs habitations.

Voici les résultats :

MAISON SITUEE DANS UN CADRE VERDOYANT

- 1er : M et Mme ROBERT Alain 19 Rue de Chorette
- 2èmes : M et Mme BOUCHEZ Daniel 191 Rue de la Basse Fosse
M et Mme DELCOURT Yves 4 Rue de Chorette
- 4ème : M et Mme GRIFFA Alain 140 Rue de la Basse Fosse
- 5èmes : M et Mme LOHEZ Jean Claude 123 Rue du Mortier
M et Mme DESCAMPS Jean 70-71 Rue de Chorette
M et Mme VANDERPOTTE Claude 79 Rue de Chorette

MAISON AVEC JARDINET FLEURI

- 1er : M et Mme MARTHE Didier 375 Grande Rue
- 2èmes : Mme PECHEUX Simone 149 Rue du Mortier
Mme VAN DER MEERSCHAUT Félicie 1188 Gde Rue
- 4ème : Mlle DHONDT Bénédicte 3 Rue de Chorette
- 5ème : M et Mme CARPENTIER Jean 315 Petite Rue
- 6ème : M et Mme MARTHE Victor 660 Petite Rue
- 7èmes : M et Mme BEAURY André 674 Grande Rue
M et Mme COUTELIER Claude 58 Rue de Chorette
M et Mme DELCOURT Michel 135 Rue de la Trinquette
Mme FLAMENT Denise 39 Rue du Bois
M et Mme GUYOT 1 Rue de Choques
M MIDAVAINÉ Paul 104 Rue de la Basse Fosse
M PLUCHART Laurent 628 Grande Rue

FACADE FLEURIE

- 1er : M et Mme BERGNO Mario 171 Grande Rue
- 2ème : M et Mme PRUVOST Eric 43 Grande Rue

FERME FLEURIE

- 1er : M et Mme SIMON Jean 170 Rue de la Basse Fosse
- 2ème : Mlle HOURDEAU Clotilde 15 Rue du Pont
- 3ème : M et Mme BEAUMONT Daniel 324 Grande Rue

COMMERCE FLEURI

- 1er : M et Mme BRIDOUX Francis 1 Grande Rue
- 2ème : M et Mme DUJARDIN Jean Claude 179 Petite Rue

BRAVO ET FELICITATIONS AUX LAUREATS . MERCI A TOUS DE VOS EFFORTS DE FLEURISSEMENT QUI AU DELA DE VOTRE HABITATION EMBELLISSENT NOTRE VILLAGE

Les prix seront remis le 11 NOVEMBRE A 11 H.

FETES A VENIR

Dimanche 22 août 15 heures Face au Café "Le Canonnier"

DEMONSTRATION DE CHIENS DE DEFENSE
organisée par le Club Canin avec la participation du
Club d'Escautpont

• • • • •

Samedi 28 et Dimanche 29 août

DUCASSE DE LA RUE DE CHORETTE

Attractions Foraines

• • • • •

Samedi 25, Dimanche 26 et Lundi 27 septembre

DUCASSE DE LA PLACE

Dimanche 26 à 14h30 : COURSE CYCLISTE organisée par "Sports et
Loisirs" et "Mauld'Joie"

• • • • •

Dimanche 17 Octobre 16 Heures Eglise St Pierre

CONCERT DE MUSIQUE
organisé par "Mauld'Joie"

• • • • •

Dimanche 24 Octobre 12 Heures Salle des Fêtes

REPAS FAMILIAL

organisé par les Jeunes Sapeurs Pompiers

• • • • •

Samedi 30 octobre 20 Heures Salle des Fêtes

SOIREE FAMILIALE

organisée par "Mauld'Joie"

• • • • •

Samedi 11 décembre Salle des Fêtes

FETE DE NOEL

organisée par l'Amicale Laïque

• • • • •

Dimanche 19 décembre Salle des Fêtes

ARBRE DE NOEL organisé par les Jeunes Sapeurs
Pompiers

AVIS

Il est à nouveau rappelé que la Rue du Mortier est à sens unique de circulation, de la Petite Rue vers le Cimetière.

Cela s'applique bien évidemment aussi aux vélos et mobylettes qui ont depuis quelques semaines la fâcheuse habitude de circuler en sens interdit.

Le danger couru en roulant à contre sens est évident et il serait souhaitable que les parents, notamment, le fassent comprendre à leurs enfants.

* * * * *

Pour la rentrée des classes et la cantine, les tickets seront en vente pour la nouvelle année scolaire les vendredis, et à compter du vendredi 03 septembre.

* * * * *

L'Assistante Sociale tient une permanence en Mairie chaque troisième jeudi du mois de 10 h à 11 h. Prochaine séance le 19 août.

* * * * *

Dans le cadre de l'enquête sur les modifications du P.O.S, un Commissaire - enquêteur tiendra une permanence en Mairie les 10 et 26 août de 15 h à 18 h.

* * * * *

CLOTURES : Les haies, arbustes situés à moins de 2 mètres de la limite séparative avec les propriétés voisines ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut et ,doivent par conséquent être taillés régulièrement en hauteur ainsi qu'en largeur, afin de ne pas gêner les voisins ou abîmer les clôtures.

DE MEME LES CLOTURES ELCTRIQUES DOIVENT ETRE CONFORMES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR ET DOIVENT EGALEMENT ETRE SIGNALEES. EN CAS D'ACCIDENT LE PROPRIETAIRE SERA TENU POUR RESPONSABLE;

